



Apprendre & Entreprendre

PROFESSION DE SANTE

INFIRMIER(E)

PRESENTATION DE LA PROFESSION

■ MISSIONS

La profession d'Infirmier(e) est une profession qui doit suivre les progrès de la recherche médicale et scientifique tout en s'adaptant aux évolutions de la société. Passionnante, mais aussi exigeante, elle s'appuie aujourd'hui sur un multi-professionnalisme.

L'infirmier(e) analyse, organise et dispense, sur prescription médicale ou bien en application du rôle propre qui lui est dévolu, les soins infirmiers en vue de protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé. Qu'il ou elle dispense des soins préventifs, curatifs ou palliatifs, l'infirmier(e) doit manifester des qualités techniques, relationnelles, psychologiques et faire preuve d'une grande faculté d'adaptation propre à optimiser le travail de l'équipe à laquelle il (*elle*) s'intègre.

C'est un métier pluriel car il offre de nombreuses perspectives de spécialisation et d'évolution. La fonction d'infirmier(e) comprend en outre différentes actions concernant l'éducation, la formation, l'encadrement et la prévention en matière de santé et d'hygiène.

■ QUALITES REQUISES

- Qualités relationnelles et humaines.
- Compétences techniques.
- Capacité à prendre des décisions.
- Travail en équipe et dynamisme.

■ TYPES D'EXERCICE

- A titre salarié(e), il (elle) exerce dans les centres hospitaliers, les cliniques, les maisons de convalescence, de retraite, les dispensaires, les entreprises, les administrations, l'éducation nationale ou à domicile.
- A titre libéral, il (elle) travaille en cabinet, seul(e) ou en groupe.

■ DUREE DE LA FORMATION

- 36 mois.
- Sanctionnée par un diplôme d'Etat délivré par le Ministère de la Santé.

■ SPECIALISATIONS POSSIBLES ET EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Infirmier(e) anesthésiste, puéricultrice, Infirmier(e) de bloc opératoire, cadre de santé, directeur de soins infirmiers.

MODALITES DU CONCOURS

■ CONDITIONS REQUISES POUR SE PRESENTER AUX EPREUVES DE SELECTION

- Etre âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année du concours.
- Etre titulaire d'un Baccalauréat ou du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU).
- Les élèves de Terminale peuvent se présenter, l'admission définitive étant subordonnée à la réussite du baccalauréat.

■ NATURE DES EPREUVES

Epreuves d'admissibilité :

- Tests d'aptitude.
- Culture générale : l'épreuve porte sur l'étude d'un seul texte relatif à l'actualité sanitaire et sociale de 3000 à 6000 signes. Trois questions sont posées sur ce texte

Epreuve d'admission :

- Entretien oral individuel. portant sur un thème sanitaire et social, destiné à apprécier votre aptitude à suivre la formation et votre motivation

Dates des concours : se renseigner auprès des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI).

PRESENTATION DE LA FORMATION POUR REUSSIR LE CONCOURS D'ENTREE

■ ORGANISATION

Cette préparation permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour se présenter dans les matières suivantes : culture générale du domaine sanitaire et social, tests d'aptitude, méthodologie de l'expression orale et écrite.

La motivation à exercer une profession difficile et exigeante est capitale. Ceci implique disponibilité, ouverture d'esprit et une connaissance approfondie du métier. Chaque étudiant devra mobiliser et optimiser ses aptitudes à l'expression écrite, à l'oral, mais aussi à la réflexion. Il lui sera indispensable de suivre et d'investir l'actualité, de se documenter sur les thèmes du programme. L'esprit de groupe sera indispensable puisque la réussite individuelle passera par la réussite de tous.

Les cours ont lieu :

- à Annecy : d'octobre à mars,
- à Chambéry et Ville la Grand : de septembre à février

pendant 21 semaines. Ils sont regroupés sur une partie de la semaine, laissant ainsi, aux étudiants la possibilité d'effectuer des stages sous le couvert d'une convention.

Les cours : jeudi et vendredi : 8 h 15 - 12 h / 13 h 30 - 17 h 15.

Les stages : ils sont répartis sur la durée de la formation (*choisis par le candidat lui-même*).

Effectuer des stages pendant votre préparation permet de vous rendre compte des réalités du terrain, d'être capable d'argumenter sur des sujets professionnels lors de votre entretien à l'épreuve d'admissibilité.

L'ensemble (cours + stage) représente en moyenne 35 heures par semaine.

Les matières : tests d'aptitude, méthodologie de l'expression orale et écrite, culture générale du domaine sanitaire et social.

La préparation IPAC prévoit des mises en situation pour mettre en confiance les étudiants lors des épreuves orales ou écrites (*concours blancs*).

Le travail de groupe favorise les objectifs de progression personnelle et professionnelle. Il (*elle*) assure aussi la cohésion et l'émulation de la préparation. Des bilans individuels sont effectués périodiquement.

L'intervention de professionnels de la santé sous forme de conférences est prévue au cours de la formation.

L'HEBERGEMENT

Pour les étudiants qui habitent loin du lieu de formation, des facilités de logement sont envisageables dans des hôtels à coût réduit.

■ PROGRAMME DE LA FORMATION

TESTS D'APTITUDE

Savoir analyser une situation et faire les calculs ou déductions associés le plus rapidement.

METHODOLOGIE DE L'EXPRESSION ECRITE

Maîtrise des techniques de l'expression écrite, compréhension de textes, argumentation, qualité de l'expression.

METHODOLOGIE DE L'EXPRESSION ORALE

Préparer les étudiants à communiquer oralement avec efficacité dans la perspective de l'épreuve. La qualité de jugement personnel, la culture requise, la rigueur dans la mise en ordre de l'argumentation, le soin apporté à l'expression relèvent d'une exigence fondamentale. D'où l'importance de la formation à une lecture rapide et efficace, critique et convaincante des problèmes de l'actualité sanitaire et sociale.

Construire une motivation pertinente et personnelle fondée sur l'expérience de terrain.

CULTURE GENERALE

Acquérir des notions suffisantes en culture générale sanitaire et sociale permettant une réflexion générale et une capacité à synthétiser.